



Mardi 3 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'égalité femmes-hommes, une priorité municipale !



Le 3 février 2011, la Ville de Rouen signait la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, elle affirmait ainsi son engagement en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et sa volonté de lutter contre les stéréotypes de genre dans ses divers domaines de compétence et d'interventions. Après le lancement de son 1^{er} plan d'actions triennale en faveur l'égalité des femmes et des hommes en 2013, la Ville lance cette année son deuxième plan d'actions. Un plan volontariste aussi bien au sein de la collectivité que dans les politiques publiques qu'elle mène au quotidien !

« Le mois de mars est celui du droit des femmes. Pleinement engagée en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, la Ville a souhaité lancer, après un 1^{er} plan d'actions en 2013-2015, un nouveau plan d'actions 2018-2020 qui amplifie la mobilisation de la Ville en la matière. La présentation de ce plan est l'occasion pour nous de rappeler à quel point la mobilisation de toutes et

tous est nécessaire pour faire en sorte de faire avancer la cause de l'égalité des femmes et des hommes dans toutes les sphères de notre société » soulignent **Yvon ROBERT, Maire de Rouen et Hélène KLEIN, Adjointe au Maire en charge de la lutte contre les discriminations et des droits des femmes.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



Tout comme le précédent, le plan d'actions 2018-2020 est bâti à partir **de cinq grandes orientations** :

- Promouvoir les droits et les principes de l'égalité des femmes et des hommes,
- Lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations,
- Valoriser et favoriser la représentation et la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie politique et publique,
- Permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs,
- Renforcer les politiques et actions contre la violence sexuée.

Ces cinq grandes orientations sont regroupées autour de **trois axes** :

- Affirmer l'égalité professionnelle ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Favoriser l'égalité dans nos politiques publiques.

Parmi **les actions menées**, on trouve :

Axe 1 – Affirmer l'égalité professionnelle :

Mettre en œuvre une égale participation des femmes et des hommes dans la sphère politique et publique en garantissant la parité dans les différentes instances municipales.

Permettre une conciliation des temps de vie professionnelle et personnelle au sein de la Ville.

Réaliser un Rapport de Situation Comparé permettant d'identifier les différentes inégalités professionnelles au sein de la collectivité et d'agir pour les résorber.

Veiller à ce que les femmes et les hommes disposent de conditions identiques d'emplois et de déroulement de carrière.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sensibiliser et former les encadrants à la lutte contre les discriminations à travers un plan de formation décliné sur trois ans.

Améliorer la situation du personnel municipal en contexte de précarité professionnelle, notamment celle des femmes.

Prévenir et agir contre le harcèlement et les comportements sexistes au travail.

Axe 2 – Développer une culture de l'égalité :

Développer une culture de l'égalité dès le plus jeune âge.

Faire du réseau des bibliothèques un relais d'information et de sensibilisation sur le thème de l'égalité femmes/hommes.

Veiller à une communication publique interne et externe sans stéréotype de sexe.

Sur la base de bilans genrés, favoriser l'accès au sport pour tout.e.s.

Encourager une programmation égalitaire et une mixité des pratiques culturelles.

Renforcer la prise en compte de l'égalité Femmes/Hommes dans nos relations avec les associations.

Renforcer la présence des femmes dans la toponymie.

Axe 3 – Favoriser l'égalité dans nos politiques publiques

Rendre compte de l'action municipale en matière d'égalité femmes/hommes.

Prendre en compte l'égalité femmes/hommes dans nos actions en direction de la jeunesse et de la vie étudiante.

Valoriser la journée internationale des droits des femmes et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Permettre la réappropriation de l'espace public par les femmes.

Améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Lutter contre les difficultés d'accès aux soins des femmes en situation de précarité.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53



ROUEN.FR



Quatre actions exemplaires

« Le Sport donne des Elles » : favoriser l'accès au sport pour tou.t.es



La Ville de Rouen, en disposant de nombreux équipements sportifs tels que les piscines, les stades et les gymnases, garantit l'accès à la pratique sportive. Elle est de fait l'interlocutrice privilégiée des clubs et accompagne les évènementiels sportifs majeurs. A Rouen, en 2015, on comptait 5 713 femmes licenciées dans les clubs de la ville, soit 35% du total, pour 3 554 femmes licenciées en 2009, soit 31% du total. S'il y a eu des avancées, c'est malgré tout encore trop peu.

Engagée pour favoriser le développement de la pratique sportive féminine, la Ville a pour objectif de tendre à une égalité de fréquentation entre filles et garçons, femmes et hommes dans les différentes manifestations sportives qu'elle organise. Elle apporte également une attention particulière au maintien et au développement des sections féminines dans les clubs sportifs rouennais.

Parmi les axes opérationnels de son plan égalité femmes-hommes 2018-2020, la Ville s'engage à :

- Poursuivre la **tenue de bilans statistiques genrés** lors des différentes manifestations sportives qu'elle organise.
- Proposer **des activités destinées aux enfants concomitamment aux séances de leurs parents**.
- **Inciter les femmes éloignées de la pratique sportive à s'inscrire en club.**





COMMUNIQUÉ
DE
PRESSE

Féminisation des noms de rue : renforcer la présence des femmes dans la toponymie rouennaise



Attribuer des noms aux lieux (rues, bâtiments, équipements ou salles) est une manière de rendre hommage et de valoriser des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire, éventuellement locale. En France, seulement 2% des rues portant des noms de personnalités font référence à des femmes.

L'objectif porté par la Ville est de mettre en lumière les parcours et les personnalités des femmes artistes, scientifiques, intellectuelles, militantes en rééquilibrant la présence des femmes et des hommes dans la toponymie rouennaise.

Parmi les axes opérationnels de son plan égalité femmes-hommes 2018-2020, la Ville s'engage à :

- Faire respecter un **quota minimum de 70% de noms de femmes pour toutes dénominations de nouvelles rues** ;
- Faire respecter un **quota minimum de 50% de noms de femmes pour toutes dénominations proposées par les Conseils de quartier**.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

« Femmes dans la ville » : permettre la réappropriation de l'espace public par les femmes



Le droit à la ville consiste à permettre à chacune et à chacun de circuler librement en toute tranquillité et en sécurité, partout, pour tout type de besoins (professionnels, familiaux, de loisirs ...) et à toute heure du jour et de la nuit. En France, 87% des femmes ont été victimes de harcèlement dans les transports en commun, 76% ont déjà été suivies dans la rue et 10% ont déjà subi des gestes inappropriés.

L'objectif porté par la Ville est de permettre aux femmes de se réapproprier l'espace public tout en développant des actions pour lutter contre l'insécurité et le harcèlement de rue.

Parmi les axes opérationnels de son plan égalité femmes-hommes 2018-2020, la Ville s'engage à :

- **Etendre la démarche des marches exploratoires** menées dans les quartiers de la Lombardie et de Grammont à **d'autres usages** (transport, loisirs...) et à **d'autres lieux**, notamment le centre-ville.
- Editer et distribuer une **plaquette spécifique au harcèlement dans la rue et dans les transports en commun**.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promotion de l'égalité femmes-hommes : le réseau « Rouen nouvelles bibliothèques » au cœur de la démarche



Six bibliothèques de proximité, une bibliothèque patrimoniale et une bibliothèque virtuelle aux spécificités documentaires complémentaires forment le réseau « Rouen nouvelles bibliothèque » (Rn'Bi). Accessibles gratuitement à l'ensemble des citoyens rouennais, elles représentant un véritable outil de développement d'une culture de l'égalité femmes-hommes.

Parmi les axes opérationnels de son plan d'égalité femmes-hommes 2018-2020, la Ville s'engage à :

- Dans **l'une des trois années à venir, axer la programmation culturelle annuelle des bibliothèques sur la thématique de l'égalité femmes-hommes.**
- Organiser des **temps de promotions des collections portant sur l'égalité femmes-hommes lors des événements du réseau Rn'Bi.**
- Poursuivre **l'implication du réseau Rn'Bi aux événements tels que « Rouen donne des Elles » et à la journée de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre.**



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53